

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE

de Malines

Nous avons promis de donner un aperçu du Congrès belge, auquel prennent part tant de Français. Voici la fin de l'année; c'est bien tard pour tenir notre promesse, mais, comme dit le proverbe :

Mieux vaut tard que jamais.

Sans entamer le chapitre inutile des excuses, abordons la question.

Dans l'impossibilité de rendre compte de tous les travaux, mentionnons seulement ceux, qui pour des étrangers, présentaient plus d'intérêt. Nous devons aussi le dire : laissant de côté la section Préhistoire et celle d'Histoire, nous ne parlerons que des questions d'Archéologie. On comprendra facilement que nous n'avons pu suivre toutes les sections dont les séances se tenaient simultanément. Nous avons choisi selon nos goûts.

Le Congrès s'est tenu du 9 au 12 août. Il était présidé par le chanoine Van Caster, l'auteur érudit d'un excellent petit *Guide de Malines* qui a été très utile aux savants venus de l'étranger.

Trois questions nous paraissent mériter une mention spéciale. La première présentée par M. Paul Bergmans est relative à la publication par *fiches* des inventaires archéologiques. Les notices restent souvent inachevées et dorment dans les cartons. Pour remédier à cet inconvénient, M. Bergmans propose de publier des catalogues sous forme de *fiches* libres, indépendantes. Chaque *fiche* est consacrée à un objet, dont elle donne un croquis, accompagné d'un texte rédigé par un homme compétent en la matière spéciale dont il s'agit; les *fiches* sont signées et datées, ce qui leur confère une valeur propre et déterminée. La *fiche* permet encore à chacun de faire le classement à son gré; enfin, si de nouvelles découvertes viennent infirmer les assertions d'une description, inutile de les mentionner dans des *errata* que personne ne lit. On réimprime la *fiche* et on supprime l'ancienne. Comme spécimen, M. Bergmans fait circuler quelques *fiches* publiées sur le plan proposé. Il y a là, ce nous semble, une idée pratique, dont toute Société savante peut tirer profit, et à ce titre il était bon de la signaler.

Une question qui a fort passionné nos voisins, et qui même pour nous, n'était pas dénuée d'intérêt, est celle de l'achèvement de la tour Saint-Rombaut à Malines. Deux plans sont en présence : celui de Hollar et celui de Chalon revendiqué pour Mons, dont la tour n'a jamais été faite. Sans prendre parti dans cette *question de clocher*, nous faisons de tout cœur des vœux pour l'achèvement de la tour de Saint-Rombaut. Ce serait la flèche la plus haute de la chrétienté; elle mesurerait une altitude de 168 mètres.

Les dentelles de Malines qui jouissent d'une réputation si bien méritée ne pouvaient être oubliées au Congrès. Mme Daimeris, — l'honneur revenait naturellement à une dame — a fait l'historique de la dentelle à Malines. C'est dans la contrée entre Malines, Anvers et Louvain

qu'a toujours été le centre de la production des malines. Le type est une dentelle très légère, un peu vaporeuse. Après avoir suivi les mêmes tâtonnements que la *Valenciennes* pour le choix d'un fond qui lui soit bien approprié, après avoir souvent employé aussi le fond de neige, la *Malines* a fini par adopter une petite treille ronde, très légère et fine, qui est certainement la plus jolie de toutes les mailles aux fuseaux. Cette dentelle a été très à la mode en France sous Louis XV; délicieuse en barbes et en coiffures, nos grand'mères savaient fort apprécier comme elle se chiffonne agréablement parmi les cheveux blancs.

Les congressistes, lors de l'excursion de Lierre, ont pu se rendre compte de la fabrication. De nombreuses femmes — ce n'était pas pur hasard — travaillaient dans la rue. Malheureusement il ne s'agissait que de dentelles communes et sans valeur artistique, Mme Daimerles ne s'est point contentée de faire une séance d'érudition, mais descendant, avec raison, sur le terrain pratique, elle a indiqué les mesures à prendre pour assurer la conservation des anciennes dentelles. Comme ses conseils peuvent également être utilisés pour nos belles dentelles nationales, nous n'hésitons pas à les reproduire ici.

Il faut : 1° tenir la dentelle en lieu sec ;

2° en ôter tout apprêt ;

3° éviter le blanchissage ; lorsqu'il est indispensable, le faire à l'eau de pluie et au savon blanc ; pas amidonner, ni apprêter avec n'importe quel ingrédient ;

4° ne jamais repasser au fer, mais épinglez les dentelles sur un tambour, en relever et en glacer les fleurs, au moyen de petits outils en os ou en ivoire.

Mme Daimerles exprime le vœu que dans les écoles et les communautés religieuses il soit fait un cours relatif à la connaissance et à l'entretien des dentelles ; enfin, après avoir constaté avec peine, que le travail dégénère au contact de toutes les dentelles de pacotille en usage aujour-

d'hui, Mme Daimeris recommande d'utiliser les vieux débris de dentelles précieuses hors d'usage, pour en reconstituer des spécimens.

On nous pardonnera, en raison de son intérêt spécial, cette incursion sur un terrain réservé aux dames.

Les travaux du Congrès ont été coupés, comme les années précédentes, par la visite des monuments ; sous la direction du chanoine Van Caster, qui s'est fait notre guide-cicerone avec autant de science que d'amabilité, nous avons parcouru la ville.

C'est d'abord le Palais de Marguerite d'Autriche, actuellement Palais de Justice, où se tiennent les séances du Congrès ; ses lignes pittoresques et accidentées sont bien dans le goût de la Renaissance.

La cathédrale de Saint-Runold ou Rombaut est un des monuments les plus importants de la Belgique ; toutefois l'extérieur dépourvu d'ornements est un peu froid, les lignes sont sèches et manquent de souplesse. A l'intérieur, il convient de signaler *le triforium* et les arcatures qui décorent les murs de la nef et du transept. Comme la plupart des églises de Belgique, Saint-Rombaut renferme de nombreuses peintures, entre autres à l'autel du transept un crucifiement par Van Dyck. Dans le bas côté est une série de 24 tableaux sur bois, curieuses peintures du xv^e siècle représentant la vie de Saint-Rombaut avec légendes en flamand.

Les autres églises sont également intéressantes à visiter à des titres divers.

Les broderies si riches et si nombreuses à Tournai sont rares à Malines ; les plus beaux ornements historiés sont ceux de l'église du béguinage. Il faut aller à *Notre-Dame au-delà de la Dyle* pour admirer une œuvre de Rubens la *Pêche miraculeuse*, avec volets du même artiste. Ces peintures ont été commandées par la corporation des Poissonniers.

La grand'place avec les Halles, l'ancienne maison échevinale, toutes deux du xiv^e siècle, un groupe de maisons à pignons forme un ensemble très pittoresque.

Sur le quai aux *Avoines* sont trois anciennes maisons fort curieuses ; l'une dite du *Diable*, à cause des satyres et des grotesques qui la décorent, a sa façade tout en bois. Au moment où les congressistes arrivent pour l'admirer, des têtes de jeunes filles apparaissent aux fenêtres : leur frais visage, encadré par le vieux bois aux tons brunis fait un contraste saisissant, qui tenterait un peintre, surtout un flamand.

Outre la visite de la ville, siège du congrès, il y a toujours une excursion. C'est maintenant entré dans les mœurs. La ville de Lierre, qui mériterait d'être plus connue, avait été choisie pour but.

On arrive de la gare en ville par une longue rue qui débouche sur la Grand'Place où la silhouette du beffroi, aux lignes mouvementées, rompt la monotonie de son voisin l'Hôtel-de-Ville, œuvre froide du xviii^e siècle. Notons à l'intérieur un bel escalier en bois sculpté. L'église de Saint-Gommaire ou Saint-Gomer est un des édifices religieux les plus remarquables de la Belgique. Le magnifique jubé richement sculpté, orné de groupes représentant les scènes de la Passion, est un chef-d'œuvre de fini et de délicatesse. Il égale et même, à notre avis, il surpasse le jubé de Saint-Pierre de Louvain d'ailleurs si justement renommé.

Dans le pourtour du chœur on admire un superbe triptyque attribué à Memling. Il représente le *Mariage de la Sainte-Vierge*.

A l'église de l'Hermitage on montre un intéressant objet mobilier, c'est un arbre en fer forgé, exécuté 1470. La tige soutient une statuette de Saint-Gomer. Cette belle œuvre de ferronnerie a été faite en mémoire d'un miracle opéré par Saint-Gomer.

Signalons en terminant un curieux usage que nous avons constaté à Saint-Gomer, comme en plusieurs autres sanctuaires de pèlerinage en Belgique. C'est celui *d'ex voto* en cire ou en métal représentant des mains, des pieds, des jambes, des yeux etc, offerts en mémoire d'une guérison générale ou partielle. Nous trouvons une coutume semblable dans les temps de l'antiquité. On pourrait donc conclure que la coutume est fort ancienne et que l'Eglise, comme en d'autres circonstances, a sanctifié un usage païen.

La séance de clôture a eu lieu le 12 août et le prochain congrès a été fixé à Enghien.

L. MARSAUX.
